LE TRAIT D'UNION

d'Argenvières

Mars 2016

Mot du Maire

Dans le dernier « Trait d'Union » et lors de la présentation des vœux 2016, j'ai évoqué un projet, certes pas très ambitieux, mais qui occupe depuis plus d'un an nos élus, avec les complications administratives qui ne font qu'empirer.

Il s'agit de l'installation d'une aire d'accueil sur l'itinéraire cyclable de la « Loire à Vélo ». Cette réalisation initiée par le Pays Loire Val d'Aubois nous a été proposée en raison de l'intersection de trois circuits de randonnées cyclistes, qui se trouve située entre le Bourg et la Loire, soit : les pistes cyclables de la levée de la Loire et du chemin de halage du canal latéral ainsi que la boucle de randonnée du Pays (Dans la roue d'Albert Bourlon).

Après la désignation d'un maître d'œuvre et le choix d'un projet techniquement et économiquement acceptable, un permis de construire a pu être accordé, malgré les restrictions imposées par les services de l'Etat dans la zone inondable.

Les travaux consistent en la construction d'un petit bâtiment avec abri, à ossature bois, s'intégrant dans le paysage : équipé d'un point d'eau, de sanitaires et autres commodités respectant les normes… Un aménagement extérieur est également prévu, comprenant de la voirie légère avec garage à vélos, parking à voitures et divers agencements de détente dans un cadre paysager.

Un appel d'offre formalisé a ensuite permis de retenir les entreprises spécialisées qui devront intervenir dès la signature des marchés.

Cette opération, dont le coût global est chiffré à 223 426,00€ est subventionnée à 80% par la Région Centre et l'Europe, la participation de la commune s'élevant à 44 846,00€.

Le Conseil Municipal dans sa réflexion, a jugé l'opportunité intéressante, en bénéficiant des aides maximales autorisées par la loi et en valorisant localement sa participation financière au fonctionnement du syndicat Pays Loire Val d'Aubois.

En attendant toutes les garanties promises pour entrer dans le concret...

Saint Martin

Fêter Saint-Martin, soldat romain qui a quitté l'armée pour devenir prêtre puis évêque, c'est honorer le nom de son église à travers une cérémonie religieuse et une réception offerte par la municipalité.

Après l'office, les convives se sont donc retrouvés à la salle des fêtes pour partager les galettes, brioches, vins de Sancerre et jus de fruits.

11 Novembre 2015

Notre commune d'Argenvières a commémoré le 97ème anniversaire de l'Armistice de 1918 et a rendu hommage à l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Première Guerre Mondiale , « La Grande Guerre ».

Les participants à la cérémonie étaient accompagnés par les porte-drapeau.

La présence de musiciens de l'Orchestre d'Harmonie Charitois a permis de faire retentir la sonnerie aux Morts après que les Anciens Combattants et la Municipalité aient déposé les coupes de fleurs.

Dans le message lu par Monsieur le Maire, le Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la mémoire termine par ces mots :

« Tous les « Morts pour la France », hier dans la Grande Guerre, dans la Seconde Guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Ne pas les oublier, et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective. »

Monsieur le Maire a convié chacun à partager le traditionnel vin d'honneur.

Noël des enfants

Le spectacle de Noël offert par les municipalités de Saint Léger Le Petit et d'Argenvières, s'est déroulé le samedi 12 décembre 2015 à la salle du foyer de Saint Léger le Petit.

27 enfants des deux communes ont assisté à la représentation du spectacle « cache-cache » proposée par la compagnie « TYRNA-NOG ».

Les enfants ont ensuite pu bénéficier d'un goûter puis de la distribution de friandises par le Père Noel.

Pourquoi passer à la TNT HD ?

Le passage à la TNT HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril prochain.

Ce changement de norme de la télévision implique, le cas échéant, une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

Les avantages de cette évolution

- **Une meilleure qualité de son et d'image** : le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).
- **Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite** : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1)
- **De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile (4G)** dans les territoires. L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'Etat à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz – où est actuellement diffusée une partie de la TNT- aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019.

Un test simple pour savoir si vous êtes compatible TNT HD

Vous visualisez le logo "Arte HD" arte HD en vous plaçant soit sur le numéro 7, soit sur le 57 (l'une des deux suffit) ? **Votre équipement est compatible !**

Informations

CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER AVEC UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ DELIVREE ENTRE LE 1er JANVIER 2004 ET LE 31 DECEMBRE 2013

(décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013)

Comme vous le savez, depuis le 1er janvier 2014 les cartes nationales d'identité (CNI) sécurisées délivrées à des majeurs entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ont une durée de validité étendue de 5 ans, sans modification matérielle du titre.

Certains pays ne reconnaissent pas l'extension de validité de ces cartes nationales d'identité.

En cas de voyage uniquement avec la carte nationale d'identité, une notice multilingue expliquant ces nouvelles règles peut être téléchargée et imprimée sur le site du Ministère des Affaires Étrangères :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/

Il est également conseillé de vérifier sur la fiche du pays visité que ses autorités reconnaissent bien les CNI portant une date de validité en apparence périmée pour rentrer sur leur territoire.

De façon à éviter tout désagrément pendant un voyage, il est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée.

La salle des fêtes entame sa cure de rajeunissement

La première phase de travaux d'amélioration de la salle des fêtes a été réalisée en ce mois de février.

L'ancien parquet devenu dangereux pour les chevilles des danseurs a été changé en totalité

La phase suivante comportera les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par la création d'une rampe d'accès ainsi que la réfection des peintures. Le bar, quant à lui, sera également rénové.

Ces travaux sont programmés sur 2016 et 2017

Dans la Roue d'Albert Bourlon

Dans le cadre du projet Vélo centre, le Pays Loire Val d'Aubois a décidé la mise en œuvre de boucles cyclables de pays visant un public familial pour une sortie à la journée sur les territoires des communautés de communes « Berry Loire Vauvise », « Les Portes du Berry » et « Les trois Provinces ». Des pochettes ont été créées dans lesquelles seront insérés des « fiches carrefour » et des topoguides afin d'informer les cyclistes sur la charte de bonne conduite, les coordonnées géographiques, les points touristiques des communes traversées, etc.

Concernant la Communauté Berry Loire Vauvise, la boucle est prénommée « Dans la Roue d'Albert Bourlon », elle portera le numéro 6 de couleur rose et aura une distance d'environ 38 kms.

Cette boucle cyclable traversera six communes de la communauté Berry Loire Vauvise ainsi que La Chapelle Montlinard. Trois communes ont été choisies pour accueillir des aires d'arrêt : Sancergues, commune de départ de la boucle, Jussy Le Chaudrier et Argenvières.

Les trois communautés de communes se sont regroupées pour constituer un groupement de commandes pour le marché signalisation.

La société Lacroix a été retenue pour la réalisation des travaux de conception, la fabrication et la pose de signalisation directionnelle cyclable et de signalisation de police sur les itinéraires et voieries adjacentes. La pose des panneaux devrait commencer au mois d'avril pour être finie fin mai.

Alors tous à vos vélos, soit en découvrant la boucle cyclable « Dans la Roue d'Albert Bourlon » et ses 38 kms, soit en empruntant la levée d'Espagne sur la commune pour rejoindre l'itinéraire principal de la véloroute Loire à vélo, soit en suivant la boucle cyclable Loire à Vélo pour aller jusqu'à Beffes, en utilisant le chemin de halage du canal latéral à la Loire.

Que de belles ballades en famille à envisager aux beaux jours.

Albert BOURLON coureur cycliste français
23/11/1916 (Sancergues) - 16/10/2013 (Bourges)
Il détient le record de la plus longue échappée en solitaire du Tour de France en 1947
(étape de 253km entre Carcassonne et Luchon)

Pêche 2016

Etang de Villedoigt :
ouvert depuis le samedi 26 mars 2016

Etang du Gué au Roi :
ouverture le dimanche 1er mai 2016

⇨ TARIFS DES CARTES DE PECHE 2016 ⇦

Carte journalière : 4 €
Carte annuelle habitant hors commune: 47 €
Carte annuelle habitant commune : 24 €

Les cartes sont en ventes :

- Chez M. MARTIN José «Café-hôtel-restaurant de la Marine» (à côté de l'écluse) ouvert du lundi au samedi de 7h00 à 20h00
- A la MAIRIE : lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30.

Il est recommandé aux pêcheurs de faire preuve d'une grande courtoisie, de ne pas souiller le site par des papiers, des bouteilles ou des détritus de toutes sortes.

Au feu, les pompiers

Le centre des sapeurs pompiers de Sancergues est composé de 27 pompiers comprenant 8 femmes dont 3 infirmières.

Toutefois, comme d'autres Services Départementaux d'Incendie et de Secours, le centre de Sancergues connait des difficultés pour assurer une réponse opérationnelle fiable en journée car il est constitué uniquement de sapeurs pompiers volontaires.

Au 31 décembre 2015, les sapeurs pompiers avaient effectué 357 interventions dont 16 à Argenvières décomposées ainsi : 10 secours d'urgence à la personne, 2 incendies et 4 opérations diverses.

Les sapeurs pompiers remercient les habitants de l'accueil qu'il leur est fait lors du passage pour les calendriers.

Si des personnes sont intéressées pour rejoindre les rangs des sapeurs pompiers, vous pouvez contacter le capitaine Christian MIGNOT.

CENTRE DE SECOURS DE SANCERGUES

Journée portes ouvertes

le 08 mai 2016

Venez nombreux...

A vos marches…

La prochaine marche aura lieu le 09 avril 2016 rendez-vous à 14h30 sur la place de La Mairie.

Les prochaines dates seront communiquées d'un mois sur l'autre via les panneaux d'affichage (Mairie, le Plessis et le Charme).

Alors, à vos marques, marchez…

Pour rappel, chaque promeneur marche sous sa propre responsabilité et est attentif au code de la route lors des marches sur le domaine public.
La tranquillité des riverains doit être respectée et les chiens tenus en laisse.

Souvenir d'Antan 1916

Dans la mémoire de tous, quand on parle de la guerre 14/18, on pense en premier lieu à Verdun.

Le 21 février 1916 débute la bataille de Verdun. Elle se terminera le 19 décembre de la même année. C'est une guerre de position, les pertes sont considérables : 378 000 français (62 000 tués, plus de 101 000 disparus et plus de 215 000 blessés, souvent invalides) et 337 000 allemands. Durant ces dix mois de guerre, 53 millions d'obus ont été tirés dont 2 millions par les allemands le premier jour de l'attaque.

Les soldats originaires d'ARGENVIERES, n'ont pas été épargnés :

- CARREAU François décédé à DOUAUMONT (Meuse) le 26 février, 38 ans, (acte dressé en 1920)
- CHACATON Gaston décédé à FROIDOS (Meuse) le 28 mai, 19 ans
- CHAUVEAU Armand décédé le 24 avril sur le territoire de la commune de MARBOTTE (Meuse) 36 ans
- DENUET Henri décédé à la Ferme de Maujouy commune de SENONCOURT (Meuse) le 25 mai, 24 ans
- METAIS Constant décédé au secteur de TAVANNES au lieu-dit VAUX REGNIE (Meuse) le 16 juillet, 23 ans (acte dressé en 1921)
- URBAIN Xavier décédé le 15 décembre à l'Hôpital de Troyes (Aube), 21 ans

Un soldat n'a pas été tué durant la bataille de Verdun mais lors du naufrage du Gallia le 4 octobre 1916 : CARREAU Jean (43 ans). Il appartenait au 55 ème Régiment d'Infanterie Territoriale qui avait embarqué à Toulon le 3 octobre 1916 sur le GALLIA, paquebot de 1913, transformé en transport de troupes en partance pour Salonique (Grèce). A son bord, 2350 personnes : 1650 soldats français, 350 soldats serbes et 350 marins. Le 4 octobre, un message parvenait au GALLIA, le prévenant de la présence d'un sous-marin ennemi. Le lieutenant de vaisseau Kerboul, commandant du navire, fait aussitôt modifier la route pour éviter la rencontre. Le GALLIA se trouvait entre les côtes de la Sardaigne et de la Tunisie, lorsqu'une torpille vint le toucher par le travers de la cale avant, chargée de munitions. L'explosion est considérable et le navire coule en moins de quinze minutes. La torpille avait été lancée par le sous-marin allemand *U-35*, commandé par le *Kapitän-Leutnant* Lothar von Arnauld de La Perière. Le nombre des victimes s'élève à 1740, ce qui en fait la tragédie la plus importante de la guerre 14/18.

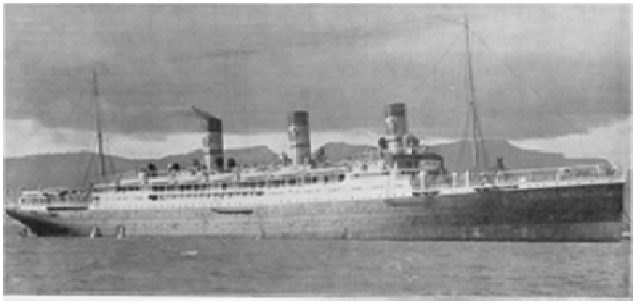

Le Gallia en 1913

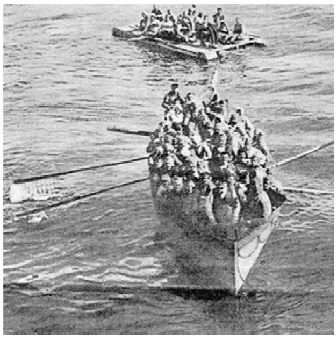

Les survivants seront secourus par des navires de guerre faisant route dans le même secteur.

ARROM André

Le 1er décembre 1952 à l'aube de ses 19 ans, ARROM André s'engage au 1er régiment de marche du Tchad pour servir en Indochine.

Le 10 Juin 1953, il débarque à Saigon puis à Haiphong le 19 juin pour être affecté au 1er bataillon Thaï. Désigné ensuite pour servir au 2ème bataillon de Corée, il rejoint son nouveau corps le 3 octobre1953.

Il prend part aux combats de la cuvette de Diên Biên Phu notamment sur Eliane et Dominique. Le 7 mai 1954 Diên Biên Phu tombe.

Retour à Marseille le 23 avril 1955 où le 1er régiment de Marche du Tchad est désigné pour participer au maintien de l'ordre en Afrique du Nord. Il débarque à Casablanca (Maroc) le 21 août 1955, pour être dirigé ensuite le 27 novembre 1955 sur Bône (Algérie) pour les opérations de sécurité et de maintien de l'ordre, il sera cité à l'ordre du régiment pour son engagement exemplaire dans le secteur opérationnel de Kabylie.

Le 6 novembre 1956, il quitte Chypre après avoir participé à l'opération Mousquetaire du Canal de Suez.

Le 21 janvier 1958 il quitte l'armée avec le grade de caporal. Il lui sera décerné les décorations suivantes :

- **Croix de guerre théâtres d'opérations extérieures avec étoile de bronze.**
- **Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze.**
- **Croix du combattant volontaire (barrette Indochine).**
- **Croix du combattant.**
- **Médaille d'outre-mer avec barrette Extrême orient.**
- **Médaille du Moyen Orient campagne de Suez.**
- **Médaille commémorative de la campagne d'Indochine.**
- **Médaille reconnaissance de la Nation.**
- **Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec barrette Algérie**

Agenda

20 mars 2016 : Tour de la Communauté de Communes « Berry-Loire-Vauvise » - Souvenir Albert Bourlon (passage à Argenvières rue St Martin et rue du Plessis vers 15h45)

27 mars 2016 : Chasse aux œufs

24 avril 2016 : Journée des déportés

8 mai 2016 : Cérémonie de la victoire du 08 mai 1945

19 juin 2016 : Course cycliste et brocante Argenvières / St léger

14 juillet 2016 : Repas républicain

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi au Jeudi : de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Contacts :

Téléphone : 02 48 76 51 23
Télécopie : 02 48 76 50 04

Courriel : mairie.argenvieres@wanadoo.fr

Permanences des élus :

Lundi 17h - 18h : M. Mauplin
Mercredi 17h - 18h : Mme Ménard
Jeudi 17h - 18h : M. Prost
Vendredi 17h - 18h : Mme Trinquet

Déchetterie - La Charité sur Loire

Nouveaux horaires

Lundi : 14h00 à 17h30
Mardi : 9h00 à 12 h00
Mercredi : 14h 00 à 17h00
Jeudi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h00 à 12h00
Samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Etat civil

Naissances :

BERTHOMMIER Lola née le 05 décembre 2015

BLARD Solène née le 05 janvier 2016

MARINHO Williams né le 16 février 2016

BERNARD Eden né le 28 février 2016

Mariage :

Mr MARINHO Jordan et Mme LYON Paméla le 23 janvier 2016

Lors de la quête, un don a été versé au profit du CCAS.

Tous nos remerciements et félicitations aux jeunes époux.

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Monsieur LABONDE Guy

Monsieur CHANTEREAU Gérard et Madame BUTHIAUX Chantal

Mesdames MIALON Anne et GRANGE Laureen

Monsieur et Madame MARC Eric.

Nous invitons les nouveaux arrivants à venir se présenter à la Mairie afin de vous remettre toutes les informations utiles.

Décès :

Monsieur ARROM André le 12 janvier 2016